AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**216C1913**
FR0000060618-FS0898

24 août 2016

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**RALLYE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 août 2016, Crédit Agricole SA (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 août 2016, indirectement, par l'intermédiaire de la société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société RALLYE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte de la diminution du nombre d'actions notionnelles RALLYE détenues au titre d'un contrat financier à terme sur actions conclu par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.